



## **Communication du Conseil de Paris**

### **La rentrée 2023 des enfants, des familles et des étudiants**

La politique éducative occupe une place centrale dans les actions et projets de la Ville de Paris et, cette année, la rentrée scolaire apporte son lot de nouveautés et d'engagements.

Après les multiples fermetures de classes décidées par le ministère de l'Éducation nationale, nous sommes résolus à défendre notre service public et à maintenir un investissement soutenu dans le domaine de l'éducation.

Dans le domaine de la petite enfance, ce principe consiste notamment à renforcer l'attractivité des métiers du secteur, mieux former les professionnels et assurer un environnement de qualité aux plus jeunes Parisiens. Investir dans l'éducation publique implique également une rénovation des méthodes pédagogiques afin de préparer au mieux les élèves au monde de demain et répondre aux besoins éducatifs émergents. De même, la Ville poursuit son engagement à faire toute la place aux enfants en situation de handicap garantissant ainsi une éducation inclusive et équitable pour tous.

La rénovation des locaux scolaires est également un chantier crucial pour offrir des espaces d'apprentissage modernes et accueillants, tandis que la santé des enfants demeure notre préoccupation majeure avec des mesures qui favorisent leur bien-être physique et mental.

De plus, la politique éducative parisienne continue de mettre en avant le soutien à la parentalité, avec une série d'initiatives pour accompagner et renforcer le rôle essentiel des parents dans l'éducation de leurs enfants. Ces actions témoignent de l'engagement de la Ville de Paris à offrir une éducation de qualité, inclusive, et à créer un environnement propice à l'épanouissement des enfants par le biais de l'apprentissage, du sport, de la santé et du soutien familial.

Enfin, Paris se prépare activement pour les Jeux Olympiques de 2024, un événement majeur qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'éducation sportive et culturelle de la jeunesse parisienne.

### **Les chiffres de la rentrée**

Sur l'année scolaire 2022-2023, 161 458 enfants et adolescents sont scolarisés dans les établissements scolaires publics parisiens, soit :

- 108 726 dans le 1er degré
- 52 732 dans les collèges

#### **Petite enfance**

- 1 138 établissements dont 454 établissements municipaux
- 45 183 places à Paris dont 26 389 places municipales

#### **Les écoles et les collèges publics 631 écoles à la rentrée 2023 dont :**

- 277 maternelles
- 276 élémentaires
- 78 polyvalentes

Dont 214 écoles classées en éducation prioritaire (187 REP et 27 REP+) et 25 écoles bénéficiant d'une convention académique pluriannuelle de priorité éducative

114 collèges publics, dont 30 en REP et REP.

1 lycée municipal pour adultes, géré et financé par la Ville de Paris.

9 centres de loisirs à parité accueillant chacun 15 enfants en situation de handicap et 15 enfants dits "valides".

Plus d'1/3 des activités éducatives liées aux JOP 2024 et à leurs valeurs.

4 enfants sur 5 participent aux activités périscolaires.

#### **Dans le premier degré dans les écoles publiques parisiennes on compte :**

- 72 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS),
- 20 unités d'enseignement externes (UEE) sur différents types de handicap (autisme, déficience intellectuelle, troubles visuels et auditifs),
- un pôle d'enseignement pour jeunes sourds en langue des signes.

**Nombre total de professionnels crèches municipales régie :** 7 250 professionnels au sein des crèches en régie (hors crèches familiales), dont environ 4 200 auxiliaires de puériculture et assistants éducatifs petite enfance, 700 EJE terrain, 1 600 ATEPE et 750 responsables et adjointes.

## **L'école des métiers de la petite enfance**

Afin de renforcer la formation et le soutien des agents travaillant dans les crèches municipales, l'École des métiers de la petite enfance de la Ville de Paris a ouvert ses portes le 4 septembre. Cette école est située dans les locaux d'une crèche de la rue Legendre, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, et a été conçue en collaboration avec les agents, pour les agents.

Son objectif principal est de développer des programmes de formation novateurs axés sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants. Ces programmes incluent des mises en pratique dans des espaces de crèche reconstitués tels que des espaces de vie, de motricité, une cuisine pédagogique et une buanderie. De plus, l'école étend les formations en utilisant la réalité virtuelle et facilite l'accès des professionnels de la petite enfance de la Ville à des informations sur l'offre de formation, les parcours professionnels et les métiers du secteur.

Initialement, l'école concentrera ses ressources sur la formation des nouveaux agents, notamment les accompagnants éducatifs petite enfance et les agents techniques de la petite enfance récemment recrutés. L'objectif est de les accompagner dès leurs débuts dans leurs postes et de leur fournir les compétences essentielles pour assumer avec succès leurs responsabilités liées à l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

## **Mieux faire manger les enfants dans les crèches : en route vers 100 % d'alimentation durable en 2024**

Chaque année, les établissements de la Ville de Paris servent un total de 30 millions de repas, dont 3,2 millions sont destinés aux jeunes enfants. Le pourcentage d'aliments biologiques dans les crèches parisiennes a connu une augmentation significative, passant de 68% en 2020 à plus de 80% depuis 2022, avec pour objectif d'atteindre une alimentation durable à 100% d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2024, dont 95% seront composés de produits biologiques.

Ces repas ont reçu la plus haute certification, à savoir 3 carottes avec mention excellence, décernée par Ecocert. Au cours d'une année, cela représente 69 tonnes de carottes biologiques, 124 tonnes de pommes de terre, et 154 tonnes de pommes biologiques provenant de producteurs d'Île-de-France affiliés à la Coopérative bio d'Île-de-France. En outre, cette année, les crèches seront approvisionnées en lait infantile provenant uniquement de l'agriculture biologique.

## **S'amuser en famille : les samedis en familles**

Paris ouvre 28 crèches au public le samedi matin en partenariat avec des associations pour s'amuser en famille. Ces activités d'éveil sont ouvertes gratuitement aux familles avec des enfants de moins de 6 ans, dans la limite des places disponibles. Plus de 6 150 familles ont

déjà participé à ce programme. Pour soutenir les familles très vulnérables, deux nouvelles expérimentations ont commencé en juin. De plus, un nouveau site ouvrira en septembre dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, avec un budget annuel de plus de 560 000 euros.

### **Cap Maternelles : l'école maternelle de demain**

Cap Maternelle est une initiative conjointe de la Ville de Paris et de l'Académie de Paris mise en œuvre pour favoriser le bien-être et le processus d'apprentissage des enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette amélioration passe par la promotion de leur autonomie et l'adaptation des espaces et des horaires à leurs besoins spécifiques. Actuellement, ce projet est à l'œuvre dans 5 écoles maternelles parisiennes, auxquelles se sont récemment jointes 5 nouvelles écoles, à savoir Moscou, Bercy, Disques, Saïda et Bessières.

L'objectif principal de cette initiative est de stimuler l'innovation pédagogique en vue de créer la maternelle idéale. Cette création s'appuie sur un diagnostic partagé entre les équipes éducatives et périscolaires. De plus, la Direction des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (DASCO) offre des programmes de formation continue aux personnels des écoles impliquées, y compris les responsables éducatifs, les animateurs, les enseignants et les directeurs. Pour la prochaine rentrée scolaire, l'objectif est d'étendre ces formations aux auxiliaires de puériculture et aux éducatrices de jeunes enfants participant au projet.

### **Académie des langues : "l'école Cambon va délier les langues"**

En partenariat avec l'Académie de Paris, la Ville de Paris inaugure l'Académie des Langues, qui est située dans le Centre, rue Cambon. Cette académie sera progressivement ouverte chaque semaine aux élèves, de la maternelle au collège, afin de leur offrir des cours dans des langues étrangères.

Chaque classe passera au moins une semaine à l'Académie, où des enseignants et des animateurs leur proposeront un parcours d'apprentissage innovant et immersif. Ce parcours inclura l'utilisation d'outils numériques, l'exploration du théâtre, des excursions en ville, des visites de monuments et de musées, ainsi que la création de contenu audiovisuel et d'autres activités créatives, telles que la réalisation d'un passeport linguistique et la création de fresques artistiques.

L'Académie des Langues deviendra également une ressource essentielle pour la Ville de Paris en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères. Elle servira de lieu de formation pour les professionnels de la Ville de Paris et de l'Éducation nationale, accueillera des conférences et des événements liés à l'apprentissage des langues et à la découverte des cultures étrangères. En outre, des cours en soirée pour les adultes parisiens seront proposés par le service municipal des cours pour adultes de Paris.

## **Apprendre dehors**

Paris s'inspire d'une pratique répandue dans d'autres pays européens en investissant dans l'utilisation des espaces extérieurs pour apprendre. Cette approche a été renforcée par les "Rencontres internationales de la classe dehors" qui ont mis en lumière les nombreux avantages de cette démarche, notamment un meilleur bien-être, le développement des compétences psycho-sociales, ainsi que l'amélioration de la mémoire et de la concentration des élèves. En plus de sensibiliser les élèves aux questions environnementales, cette méthode n'est pas limitée à une saison spécifique et peut être intégrée tout au long de l'année.

À Paris, cette approche se développe progressivement, comme en témoignent les exemples de l'école maternelle Reuilly (12<sup>ème</sup> arrondissement) et de l'école élémentaire Bollaert (19<sup>ème</sup> arrondissement). Elle englobe à la fois les heures de classe et les activités éducatives périscolaires ou extrascolaires.

En partenariat avec l'Académie de Paris, et en collaboration avec l'Académie du Climat, la Ville de Paris lance son projet "Ecole dehors". Ce programme permettra aux jeunes Parisiens de découvrir l'apprentissage en plein air dans le square des Deux-Nèthes (18<sup>ème</sup> arrondissement). Les activités seront multiples, allant du jeu libre à la jardinerie, de l'exploration de la nature à la pratique d'activités sportives, de la construction d'objets en utilisant des matériaux naturels à la lecture en plein air, au chant, et à la musique, entre autres.

## **29 nouvelles cours Oasis**

Cette stratégie résiliente remplacera progressivement les cours d'écoles asphaltées par des espaces verts, contribuant ainsi à renforcer la résilience de la ville face au changement climatique. À ce jour, près de 130 cours d'écoles maternelles, élémentaires et de collèges ont déjà été transformées en cours Oasis. Ces cours sont conçues en collaboration avec les enfants pour favoriser leur appropriation de ces espaces et encourager le développement de la citoyenneté. Les enfants ne participent pas seulement à la conception, mais aussi à la réalisation de ces cours, en effectuant des tâches telles que la plantation de végétaux au collège Octave Gréard (8<sup>ème</sup>) ou la construction de jardinières à l'école Keller (11<sup>ème</sup>). En plus de promouvoir l'appropriation, ces espaces créeront un environnement plus équitable, en luttant contre les stéréotypes de genre. Les retours du terrain montrent que ces cours favorisent une plus grande mixité des espaces et contribuent à améliorer le climat scolaire. De plus, lors de l'édition 2023 du budget participatif, de nombreuses propositions de cours Oasis seront soumises au vote des Parisiennes et des Parisiens.

## **Génération 2024 : une dynamique olympique bien installée**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques jouent un rôle central dans la réalisation des objectifs éducatifs de Paris, tels qu'énoncés dans le projet éducatif de territoire 2021-2026. La Ville aspire à faire de cet événement historique une opportunité accessible à tous.

Tous les acteurs de l'éducation, notamment les professeurs de la Ville de Paris, les animateurs et les enseignants de l'Éducation nationale, seront pleinement mobilisés pour une série d'événements majeurs. Parmi ces initiatives, on compte un concert baptisé "Jeux en chœur" à la Sorbonne à l'automne 2023, une Journée des Arts Plastiques axée sur le thème "Corps et Graphie", des Jeux Sportifs Scolaires, ainsi que la Semaine Olympique et Paralympique prévue pour le printemps et l'été 2024.

Dans l'esprit olympique, les enfants et les jeunes auront l'occasion d'exprimer leur créativité à travers des projets collectifs et collaboratifs. Ils ont déjà réalisé un journal distribué aux familles via Paris Classe Numérique, inauguré un musée olympique à l'école Kellner dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement et participé à des consultations en ligne. À la rentrée, un appel à projets est également lancé à l'intention des collégiens.

Cette dynamique se poursuivra au-delà des Jeux. De nombreuses activités ludiques et éducatives proposées par la Ville de Paris sont déjà orientées vers les thèmes olympiques et paralympiques et sont disponibles après l'école et pendant les vacances. Des projets novateurs impliquant de multiples partenaires se multiplient, notamment le partenariat "IMPACT 2024" avec de nombreux clubs sportifs et associations culturelles, ainsi que le projet "Émancipation par le break", une nouvelle discipline olympique qui sera introduite dans 10 collèges dès la rentrée. De plus, la Ville accompagne l'Académie dans la labellisation "Génération 2024" des écoles et des collèges à Paris, ainsi que dans la création d'équipements sportifs dans les établissements scolaires grâce au programme "1000 dojos" et à l'aménagement de terrains de tennis urbains.

## **Musée olympique créé par les élèves des écoles élémentaires Épinettes et Kellner**

En juin 2022, la Ville de Paris a célébré l'inauguration de son propre musée olympique. Ce musée a été réalisé en collaboration avec les élèves des écoles Épinettes et Kellner, situées dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement. Il a été conçu et construit par ces jeunes, avec l'encadrement des enseignants de la Ville de Paris, et a reçu le parrainage du Comité International Olympique (CIO).

Ce musée renferme une variété d'éléments, notamment des objets historiques offerts par diverses fédérations, des sculptures créées lors de cours d'arts plastiques, des podcasts réalisés et enregistrés par les jeunes eux-mêmes, ainsi que des reportages photos de leurs visites dans d'autres musées olympiques et de leurs voyages.

Depuis son ouverture en juin, des visites guidées sont organisées pour les classes scolaires et les centres de loisirs parisiens. Ce projet est destiné à s'ouvrir à un public plus large et à perdurer dans le temps, devenant ainsi un élément tangible de l'héritage laissé par les Jeux Olympiques.

### **Des dojos dans les écoles**

Le judo est une discipline qui offre de nombreux atouts, notamment l'amélioration de la coordination, de la souplesse et de l'équilibre. En pratiquant le judo, les enfants feront l'expérience du respect des règles, développeront la confiance en soi, apprendront la gestion de l'énergie.

Dans cette optique, la Ville de Paris, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française de Judo, souhaite promouvoir la pratique du judo au sein des écoles. Dans le cadre de ce projet, elle prévoit la création de 9 salles de dojo, avec une mise en place prévue au cours de l'année scolaire en cours.

Ces salles de dojo seront conçues pour être accessibles aux enfants pendant les heures scolaires et périscolaires, notamment pendant les "temps d'activités périscolaires" (TAP), qui se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30 et sont gratuits, ainsi que pendant les après-midis du mercredi et les périodes de vacances. De plus, elles seront ouvertes aux membres des clubs sportifs concernés, favorisant ainsi la pratique du judo au sein de la communauté sportive locale.

### **Inclusion par le sport : le break comme moyen d'émancipation dans les collèges et dans le 1er degré**

Les Jeux Olympiques de 2024 vont introduire le break en tant que discipline olympique, ce qui a suscité une initiative de la Ville de Paris pour soutenir cette pratique sportive. Ce projet a pour objectif de promouvoir la citoyenneté par la danse promouvant l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, la persévérance et le respect. De plus, il s'agit d'encourager l'inclusion par la danse en surmontant les obstacles liés au genre, au handicap, aux croyances et aux préjugés, en se concentrant particulièrement sur le top rock, une composante du break accessible qui se pratique principalement en position debout. Par ailleurs, la danse participera au bien-être en sensibilisant aux questions de santé, de nutrition et de relaxation, tout en encourageant un meilleur équilibre de vie. Enfin, cette initiative cherche à favoriser l'apprentissage en transmettant l'héritage culturel de la danse et les valeurs olympiques par le biais de conférences dansées portant sur l'histoire du break.

Ce projet a été lancé à la rentrée 2022-2023 dans 3 collèges parisiens (Francoise Seligmann – 10<sup>ème</sup>, Evariste Gallois – 13<sup>ème</sup>, Georges Brassens – 19<sup>ème</sup>), impliquant ainsi 60 collégiens. Il sera étendu cette année à au moins 10 collèges parisiens. Des initiatives similaires sont déjà en place dans le primaire, grâce aux enseignants d'EPS de la Ville de Paris, et l'Éducation nationale propose de les étendre. Les centres de loisirs de la Ville, qu'il s'agisse des mercredis ou des vacances, sont également intéressés par la mise en place d'ateliers de break. Cette initiative, très populaire parmi les élèves, suscite l'intérêt d'autres villes de la petite couronne. De plus, l'émancipation par le break se poursuit pendant les vacances dans le cadre de l'opération "Tou·te·s au collège ! C'est les vacances !" organisée par la Ville de Paris.

### **L'accueil inclusif des jeunes enfants**

La Ville de Paris joue un rôle essentiel dans la prise en charge des enfants en situation de handicap, qui représentent environ 3% de sa population enfantine, soit environ 5 500 enfants. Pour les soutenir, des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, de psychologues et de psychomotriciens sont en place. La Ville renforce actuellement ces équipes en ajoutant 45 auxiliaires de puériculture supplémentaires et 20 référents en inclusion pour les enfants handicapés. Elle prévoit également la création de 25 postes supplémentaires en 2023-2024. Elle propose également une formation spécifique sur le handicap et l'inclusion, ainsi que des conférences thématiques.

La Ville de Paris offre aussi une large gamme d'activités de loisirs en famille, avec une offre ludique variée, comprenant 9 ludothèques en intérieur, 11 ludothèques de plein air fixes, un espace de jeux appelé "L'R' de jeux" sur la place de la République, 2 ludothèques à Paris Plage, et 2 ludothèques itinérantes. En 2022, ces installations ont accueilli environ 208 500 visiteurs, et un budget de 1,8 million d'euros a été alloué pour l'année 2023.

Par ailleurs, la Ville propose des actions invitant à renforcer les liens entre les parents et les enfants, en particulier dans les situations difficiles. Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont accessibles dans une trentaine de lieux, offrant aux parents la possibilité de partager des moments de jeu et d'échange avec leurs enfants, sous la supervision bienveillante de professionnels. En 2022, ce dispositif a enregistré plus de 30 600 visites d'enfants, témoignant de son importance pour les familles parisiennes.

## **Renforcer l'accueil des enfants et des jeunes avec des besoins éducatifs particuliers, dont ceux en situation de handicap**

Le projet éducatif de territoire 2021-2026 renforce l'accueil de tous les enfants parisiens, y compris ceux avec des besoins éducatifs particuliers, dans les écoles et les centres de loisirs. Près de 90% des écoles primaires parisiennes accueillent des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques, y compris ceux en situation de handicap. Cette scolarisation en milieu ordinaire favorise l'apprentissage et le développement de tous les enfants, tout en encourageant l'adaptabilité, la tolérance et l'amitié entre eux.

Afin de promouvoir cette inclusion, la Ville de Paris et l'Académie ont mis en œuvre diverses initiatives. Tout d'abord, une convention a été instaurée pour autoriser le cumul d'emplois entre les accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) et les animateurs, simplifiant ainsi les transitions pour ces enfants. Des fiches détaillées concernant les aménagements inclusifs dans les écoles ainsi qu'un guide pour la réalisation de projets pédagogiques en accessibilité universelle ont été rendus accessibles aux professionnels. En outre, les équipes mobiles d'appui à la scolarisation continuent de se mobiliser au sein des écoles et des collèges afin d'accompagner les professionnels dans l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les centres de loisirs parisiens, encadrés par des professionnels de la Ville, sont inclusifs et accueillent tous les enfants, sans distinction. 9 centres de loisirs municipaux à parité (CLAP) accueillent la moitié de leurs enfants en situation de handicap. La Ville renforce également la présence d'animateurs dans les centres de loisirs hospitaliers et ouvrira 5 nouvelles unités d'enseignement externes pour l'autisme et la déficience intellectuelle, ainsi qu'un dispositif d'autorégulation pour mieux gérer les émotions et les habiletés sociales des enfants avec TSA. Enfin, un 9<sup>ème</sup> CLAP ouvrira ses portes au collège Guillaume Budé dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement pour accueillir 15 jeunes de 11 à 16 ans en situation de handicap les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, en partenariat avec des structures locales.

## **Rénover nos locaux pour mieux accueillir les enfants**

**De très nombreux chantiers réalisés cet été dans 466 écoles et 80 collèges, soit plus de 70% du parc scolaire public parisien.**

Parmi ces opérations, on peut noter plus particulièrement 200 opérations de grande envergure pour plus de 54 millions d'euros de travaux, comprenant des opérations de mise en accessibilité, une trentaine de réalisations de cour oasis et plus de 70 opérations de rénovations énergétiques.

Des travaux sont menés dans 14 collèges publics parisiens pour des remises en peinture, remplacement de faux plafonds de salles de classe, de luminaires et de prises de courant et informatique, ainsi que des travaux de plomberie dans les sanitaires

### **Depuis le début de la mandature, de grandes rénovations de crèches ont été réalisées :**

Mathurin Moreau (19e) : transformation du jardin d'enfant en multi-accueil

Justice (20e) : restructuration / transfert

Pascal (13e) : restructuration

Évangile (18e) : reconstruction / extension

Camille Flammarion (18e) : transformation du jardin d'enfant en multi-accueil

Deux nouvelles crèches ont été livrées:

43, rue des Meuniers (12e), 66 berceaux (760m<sup>2</sup> à l'intérieur et 410m<sup>2</sup> d'espace) - 4 millions d'euros de travaux.

10, rue Saint-Dominique (7e), 68 berceaux (760m<sup>2</sup> à l'intérieur et 400m<sup>2</sup> d'espace) - 5,4 millions d'euros de travaux

### **Apprendre et grandir en pleine santé**

L'école et le collège sont des espaces dédiés à l'apprentissage et à la socialisation. La Ville de Paris accorde également une grande importance à leur rôle dans le bien-être et le développement des élèves. Un aspect crucial de cette préoccupation est la qualité de l'environnement quotidien des enfants et son impact sur leur santé.

Pour minimiser l'exposition des élèves à des sources de pollution et leur garantir un air intérieur sain, nos laboratoires de santé environnementale mènent chaque année plusieurs centaines de campagnes de prélèvements et d'analyses dans nos établissements. Le but est de créer un environnement scolaire favorable à la santé et au bien-être des élèves, contribuant ainsi à leur épanouissement tout au long de leur parcours éducatif.

## **Une campagne de vaccination pour le papillomavirus humain (HPV)**

En matière de santé, les élèves de 5<sup>ème</sup>, garçons et filles, auront cette année, pour la première fois, l'opportunité d'être vaccinés, gratuitement et sur le temps scolaire, contre le papillomavirus humain (HPV), un virus responsable de nombreux cancers. C'est une formidable opportunité de protéger vos enfants pour l'avenir. Organisée par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, le Rectorat et la Ville de Paris, cette campagne se déroulera en deux phases correspondant aux deux doses du vaccin, en octobre-novembre 2023 puis au printemps 2024. Les équipes de santé publique de la Ville sont pleinement mobilisées pour mener à bien cette opération.

## **Des protections hygiéniques gratuites distribuées dans les collèges**

Afin de lutter contre la précarité menstruelle et banaliser les règles en rendant les protections périodiques plus visibles dans l'espace public, la Ville de Paris a équipé début 2022 l'ensemble des collèges publics parisiens de 2 distributeurs de protections hygiéniques.

En 18 mois, ce sont plus de 550 000 serviettes et près de 220 000 tampons de qualité, en coton bio certifiés sans perturbateur endocrinien, qui ont été distribués pour améliorer la santé et le bien-être des élèves parisiennes. Cette démarche s'inscrit dans un des axes forts du Projet éducatif de territoire co-porté par la Ville et l'Académie. Un an plus tard, le bilan de ce dispositif est très satisfaisant : Pour 97% des collèges ayant répondu à une enquête menée par la Ville, la mise à disposition gratuite de ces protections répond efficacement aux besoins de leurs élèves. En parallèle de cette opération, des actions de sensibilisation concrètes auprès des élèves ont été mises en place dans 88% des établissements telles que la lutte contre les stéréotypes de genre, l'égalité femme-homme ou encore l'information et la banalisation des menstruations.

## **Soutenir la parentalité**

La Ville de Paris s'engage résolument à soutenir la parentalité de multiples façons. Elle met en place 10 services de médiation familiale pour intervenir lorsque des conflits familiaux surgissent, offrant ainsi un soutien important aux familles en difficulté, tout en facilitant le droit de visite dans les situations familiales complexes grâce à la mise en place de 8 espaces de rencontres, permettant ainsi aux enfants de maintenir des liens avec leurs parents. Consciente des enjeux du monde numérique, la Ville a lancé un appel à projets sur la "parentalité numérique" en 2022, soutenant 7 actions, dont des webinaires et des ateliers dans les écoles. Un autre appel axé sur l'accompagnement des parents à l'adolescence est actuellement en cours, avec des actions prévues pour début 2024.

La Ville favorise activement le rapprochement entre parents et équipes éducatives dans 50 écoles et 22 collèges grâce à diverses initiatives telles que des ateliers, des cafés de parents,

des visites et des forums, tout en soutenant 7 réseaux locaux d'accompagnement des familles monoparentales dans les quartiers populaires, offrant des activités de loisirs, un accompagnement social et à l'emploi, ainsi que des moments de partage collectifs et individuels.

Elle encourage également les groupes de parole et les actions parentales menés par des organisations telles que Môm'artre, l'École des parents et des Éducateurs, ainsi que les centres sociaux, avec un budget substantiel de 790 000 euros en 2023. Enfin, la Ville de Paris œuvre pour une meilleure communication avec les familles en utilisant divers canaux tels que Paris.fr, les Relais Informations Familles dans les mairies d'arrondissement, des supports de communication, des forums, ainsi que des référentes familles dans les arrondissements, assurant ainsi que les familles aient accès aux informations dont elles ont besoin pour bien s'orienter dans leurs responsabilités parentales.

### **La rentrée de la vie étudiante**

La rentrée est aussi un temps fort de la vie universitaire, Paris étant une véritable capitale scientifique et étudiante. On compte 860 équipements d'enseignement supérieur et de formation qui participent à l'attractivité de Paris aux échelles métropolitaine, nationale et internationale. 7 universités composent l'académie de Paris, ainsi que de nombreuses écoles d'enseignement supérieur. Chaque jour, ce sont près de 400 000 étudiants, dont 65 000 boursiers, qui fréquentent la capitale soit parce qu'ils y vivent ou qu'ils y étudient. Ils peuvent bénéficier de plusieurs aides financières ou dispositif de soutien, via des lieux d'accueil et d'orientation, parmi lesquels :

La Maison étudiante, qui propose aux étudiants un lieu pour faire naître leurs projets associatifs et les concrétiser. Plus de 750 structures y sont inscrites, 500 événements organisés chaque année. Répartis sur 1 000 mètres carrés entre Bastille (rue des Tournelles, 3e) et le Labo 6 (rue de Rennes, 6e), il s'agit du service public de la vie étudiante de la Ville de Paris. En cette rentrée, la Maison des Initiatives Étudiantes devient la Maison Étudiante. Ce changement de nom permet d'englober l'ensemble des actions menées par ses équipes afin d'accompagner les jeunes dans chaque aspect de leur vie étudiante : accompagnement des porteurs de projets associatifs et entrepreneuriaux, espaces de réunion, mais aussi mise à disposition de matériel audiovisuel, permanences juridiques et psychologiques, aides alimentaires, actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, accompagnement d'étudiants étrangers ou exilés, bons plans culturels et sportifs.

Quartier Jeunes (QJ), lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, cet espace leur permet de trouver des solutions et des réponses concrètes à leurs besoins et interrogations. Situé dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement, Place du Louvre, QJ offre aux jeunes un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines : emploi, orientation, métier,

engagement, santé, accès au droit, logement, vacances, culture, loisirs, sport... En plus d'accueillir le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) et d'autres structures associatives ou privées, des salles de travail et un espace café sont en accès libre.

L'Académie du Climat, qui s'est installée dans l'ancienne mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, est un lieu collectif pensé pour et par les jeunes de 9 à 25 ans. L'objectif est de leur donner les moyens de se former sur les défis climatiques afin d'agir efficacement pour construire le monde de demain. Des ateliers, des conférences et des débats, des projections, des expositions, des événements, un verger, une buvette, une bibliothèque sont accessibles gratuitement et ouverts à tous.

La Ville de Paris accompagne les étudiants dans leur quotidien. Pour les déplacements, des abonnements à Vélib' leurs sont proposés à des tarifs avantageux. L'accès à la santé est facilité par les centres de santé municipaux, un dispositif de consultation psychologique y a été développé spécialement pour eux. Pour les loisirs et les sorties culturelles, le Kiosque Jeunes offre un accès, gratuit ou à tarif réduit, à de nombreuses activités culturelles et sportives, en 2023 ce sont d'ailleurs 100 000 Pass Jeunes qui ont été distribués. Parce que Paris est une ville universitaire internationale, nous accompagnons dans leur installation les étudiants venant du monde entier en soutenant par exemple la Cité Internationale Universitaire de Paris pour l'organisation de son « Welcome Desk ». La Ville propose également de nombreux terrains d'engagement parmi lesquels le programme des Volontaires de Paris ou les 500 missions de Service Civique.

Le logement est le premier poste de dépense des étudiants, la Ville propose ainsi l'A.I.L.E. l'Aide à l'installation dans un Logement Étudiant, d'un montant de 500€ à 1000€ elle permet d'aider les boursiers n'ayant pas obtenu de logement en résidence sociale étudiante à faire face à leurs premières dépenses d'emménagement. Depuis le mois de septembre, elle est accessible également aux étudiants non boursiers en situation de précarité, éligibles au repas à 1€ après diagnostic social avec le CROUS. La Ville poursuit ses efforts de production de logements, 800 logements sociaux étudiants sont financés et livrés chaque année.

Le Crous est l'opérateur chargé de soutenir la réussite des étudiants, c'est pourquoi la Ville et le Crous ont formalisé un partenariat permettant la rénovation d'espace de restauration et de vie étudiante, tout en élevant les ambitions du Crous à hauteur de celles de la Ville notamment sur les sujets de la transition écologique et de la prise en compte de la précarité étudiante.

La population étudiante étant fortement touchée par la précarité, des actions de distribution alimentaire sont organisées régulièrement dans des équipements de la Ville. Elles permettent également de proposer aux bénéficiaires, dans un cadre convivial et grâce à des acteurs engagés, des réponses à leurs besoins en terme de santé, santé mentale, logement, etc. Ce Conseil de Paris est amené à se prononcer sur la création d'un nouvel appel à projet « aide

alimentaire étudiante » : doté de 350 000 €, il a pour objectif de multiplier les portes d'entrées vers les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire étudiante, en insistant sur la qualité de l'accueil des bénéficiaires et à l'accès à une alimentation durable et de qualité.

Ces politiques doivent permettre à notre jeunesse d'étudier dans la dignité, d'avoir les solutions pour apprendre et se former mais aussi prendre le temps de s'engager, de créer et faire des rencontres. L'Enseignement supérieur est un sujet sur lequel la Ville s'engage, car c'est un outil pour répondre aux défis qui sont les nôtres. Ce secteur produit également un impact économique positif direct, qu'une étude de l'Apur confirmera. Nous sommes persuadés que les étudiants et les chercheurs sont une chance pour Paris, nous sommes fiers de les accompagner tout au long de leurs parcours et de leurs projets.